

Addis-Abeba le lundi 25 avril 2011

Monsieur le Président de la Commission,

Messieurs les commissaires,

Excellences mesdames et messieurs les ambassadeurs,

Mesdames, Messieurs,

C'est avec une vive émotion que je prends aujourd'hui officiellement mes fonctions de Haut représentant de l'Union Africaine pour l'opérationnalisation de la Force Africaine en Attente, à l'occasion de cette cérémonie de prestation de serment. Vive émotion, car cette cérémonie marque en quelque sorte la fin d'un engagement exclusivement consacré au service de ma Patrie, la Guinée. Vive émotion également parce que cette prestation de serment marque ainsi le début d'un nouvel engagement à servir non pas seulement une nation, mais le continent tout entier, afin d'y promouvoir la Paix et la Sécurité au travers de la montée en puissance de la Force Africaine en Attente.

En attendant, je voudrais remercier les Etats membres de l'Union Africaine, tous les chefs d'Etats de notre continent, les autorités de l'Union Africaine, en particulier, le Président Jean PING ainsi que l'ensemble de tous nos partenaires qui, en me proposant dans les fonctions que je prends solennellement aujourd'hui, en me témoignant aussi leur soutien et leur confiance m'ont fait honneur et m'imposent de m'acquitter honorablement de ma noble et délicate mission.

Au cours de ces deux dernières années, de décembre 2008 à décembre 2010, d'abord comme deuxième vice-président et ministre de la défense puis comme président du Conseil national pour la démocratie et le développement, j'ai mis mes convictions au service de la Guinée afin d'assurer, de façon transparente et loyale, la gestion de la période transitoire qui a débouché, comme vous le savez, sur l'élection présidentielle de juin et novembre 2010 et le retour à l'ordre constitutionnel. Qui aurait parié, il-y-a seulement un an sur une telle réussite ? Pourtant les résultats sont là.

Au niveau continental, nous le savons, ces dernières décennies ont vu de trop nombreux africains être les victimes de catastrophes humanitaires : génocides, guerres civiles, famines, déplacements de populations. Aujourd'hui encore, l'actualité africaine très récente et son cortège de drames humains nous commande, à nous africains de réfléchir et d'agir pour que ces drames ne soient plus possible demain. Elle nous commande de trouver des solutions africaines à nos difficultés.

La Force Africaine en Attente est justement un des principaux piliers de l'Architecture continentale de paix et de sécurité.

Conformément à l'Acte constitutif de l'Union Africaine, son mandat est, vous le savez, d'entreprendre des opérations de soutien de la paix, des missions d'intervention dans des cas de menaces de génocide, de crimes de guerre ou de crimes contre l'humanité.

J'appartiens donc maintenant à « l'équipe Union africaine » et je voudrais vous dire tout d'abord à quel point je suis conscient du remarquable travail d'ores et déjà accompli par cette équipe dans le cadre des feuilles de route I et II qui ont couvert, respectivement, les périodes 2005-2008 et 2008-2010. C'est à dire : mise en place des

forces en attente régionales, adoption de documents relatifs à la doctrine, à la logistique et aux procédures opérationnelles, études concernant la capacité de déploiement rapide, la base continentale et les dépôts régionaux, ainsi que la capacité de projection stratégique.

Toutes ces avancées ont été validées et consolidées au travers d'exercices organisés par les différentes régions, et tout récemment par le niveau continental, à Addis-Abeba, à l'occasion de l'exercice de fin de cycle EURORECAMP – AMANI Africa.

Au moment de prendre mes nouvelles fonctions, je m'inscris donc résolument dans la continuité de ce qui a été fait, tout en me proposant de consolider ce remarquable travail. Je compte en particulier tenir compte des leçons tirées du premier cycle AMANI-Africa pour mettre en œuvre la future feuille de route n° III qui couvrira la période 2011-2015.

Ce nouveau document doit permettre à la Force Africaine en Attente d'atteindre sa complète capacité opérationnelle. Il faudra en particulier mettre l'accent sur la capacité de déploiement rapide, les composantes civile et police, la logistique et sans doute aussi les questions de sécurité et de sûreté maritimes ainsi que la gestion des catastrophes naturelles et l'organisation des secours.

Pour parvenir à ce résultat, il reste beaucoup à faire sur le plan technique. Je sais pouvoir compter pour cela sur les spécialistes du département paix et sécurité de la commission de l'Union Africaine, comme sur leurs homologues des communautés économiques régionales, et les différents états-majors des Etats membres.

Mais le seul travail technique n'est certainement pas suffisant, et nous ne parviendrons pas au résultat escompté sans une mobilisation de toutes les énergies, en Afrique, bien sûr, dans les régions et les Etats membres, mais aussi dans le monde, au travers de nos partenaires

traditionnels, qu'ils soient des pays amis ou des organisations internationales.

Je leur dis ici ma reconnaissance pour le soutien qu'ils nous ont déjà apporté et ma confiance dans l'aide qu'ils continueront à nous prodiguer.

Je n'hésiterai jamais à partager mon expérience pour appuyer ceux qui sont en charge de l'acquisition de capacités au profit de la Force Africaine en Attente et de la planification opérationnelle.

C'est à cette mobilisation des énergies que je me consacrerai en priorité au cours des prochains mois.

Monsieur le Président de la Commission,

Messieurs les commissaires,

Excellences mesdames et messieurs les ambassadeurs,

Mesdames, Messieurs,

Je voudrais pour terminer vous dire la fierté qui est la mienne aujourd'hui de servir une cause aussi noble, à l'échelle de notre continent, tant il est vrai que la paix et la sécurité constituent des droits fondamentaux de nos peuples. Sans elles, il n'y a ni développement ni progrès possibles.

Vous pouvez compter sur ma détermination et sur mon engagement pour servir cette cause, comme vous pouvez être assurés de mon attachement aux valeurs démocratiques et humanistes qui m'ont toujours guidé dans l'exercice des responsabilités qui m'ont été confiées.

Je vous Remercie